

Revue d'Égypte
P. L.

Sonderdruck aus

ZEITSCHRIFT FÜR ÄGYPTISCHE SPRACHE UND ALTERTUMSKUNDE. BAND 48
HERAUSGEGEBEN VON GEORG STEINDORFF

RICHARD LEPSIUS

ALS ERINNERUNGSDENKMAL

ZUM

HUNDERTSTEN GEBURTSTAGE

GEWIDMET VON

G. BÉNÉDITE, L. BORCHARDT, M. BURCHARDT, K. DYROFF, A. ERMAN,
A. H. GARDINER, H. GAUTHIER, F. LE GRIFFITH, H. JUNKER, P. LACAU,
O. v. LEMM, E. MAHLER, G. MASPERO, P. MONTET, G. MÖLLER, E. NAVILLE,
H. RANKE, G. REISNER, G. ROEDER, A. RUSCH, H. SCHÄFER, K. SETHE,
W. SPIEGELBERG, G. STEINDORFF, B. TURAJEFF, F. VOGELSANG,
U. WILCKEN, W. WRESZINSKI



LEIPZIG

J. C. HINRICHS'SCHE BUCHHANDLUNG

1911

Ausgegeben am 2. Mai 1911.

Bibliothèque Maison de l'Orient



150099

Les amulettes du chevet et de la tête.

PAR ÉDOUARD NAVILLE.

Mit 9 Abbildungen.

Le nombre des amulettes, que les Égyptiens donnaient aux défunts est considérable; même si l'on ne tient pas compte de plusieurs objets qui, à l'origine, avaient un but différent. Il semble évident, par exemple, qu'une partie des instruments figurés sur les sarcophages de la XI^e dynastie, n'avaient pas de sens symbolique ou religieux. C'étaient les outils, les armes, les vases qui étaient supposés à l'usage du mort dans l'autre vie, et qu'on lui procurait, qu'on faisait naître, en les représentant, en en donnant une image grande ou petite.

Il est cependant une de ces offrandes faites au mort qui dès l'origine a été une amulette: le chevet (fig. 1), soit qu'il fût de grandeur suffisante pour soutenir une tête, soit que ce fût un modèle très petit, fait d'une pierre précieuse telle que l'hématite.

On a supposé que le but pour lequel on donnait un chevet au défunt, était de lui procurer un bon sommeil. Mais, comme on va le voir, le sens et la destination de l'amulette sont fort différents. L'effet en est beaucoup plus puissant, car il porte sur la conservation même du corps, laquelle assurera la vie du double, du *ka* dans l'autre monde.

Le chevet est l'objet d'un chapitre du *Livre des Morts*, qui ne se trouve pas dans la version Saïtique, de même que celui de l'œil et du lit funéraire. Il n'est pas très fréquent. A ma connaissance le plus ancien exemplaire que nous en ayons est dans le papyrus de Nebseni (fig. 2) à Londres (A. a). Là il précède immédiatement le chapitre de «la tête mystérieuse» et il suit un autre dont le texte est le même que celui de la tête, mais où l'on voit la tête reposant sur le chevet, et Anubis étendant les mains sur la momie. Dans les papyrus où le chapitre 151 est complet, cette scène d'Anubis touchant la momie forme la partie centrale du chapitre, lequel est une description de la chambre funéraire, de ce qu'on voit sur les murs, et des amulettes qu'on y dépose.

Chevet et tête sont réunis en une seule vignette dans deux papyrus d'époque plus tardive que celui de Nebseni, car ils datent de la fin de la XX^e dynastie, ou du commencement de la XXI^e (fig. 3 et 4). C'est l'époque où l'on se met



Fig. 1.



Fig. 2.
Pap. de Nebseni.

à employer beaucoup plus l'hieratique pour les papyrus funéraires, et où l'écriture hiéroglyphique est de moins en moins comprise des scribes. Aussi voit-on fréquemment des papyrus copiés à rebours.

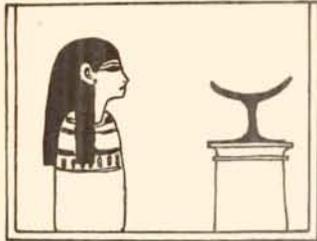
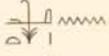
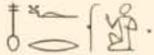


Fig. 3. Pap. du Caire.



Fig. 4. Pap. de Bruxelles.

commencé par le mauvais bout. C'est le cas, par exemple, pour le grand papyrus III de Leyde, de « la chanteuse d'Amon *Taiuher* » . Il en est de même pour le papyrus du Caire qui renferme les chapitres du chevet et de la tête, et où les deux vignettes ne forment qu'un seul tableau (fig. 3). Il est écrit aussi pour une femme, chanteuse d'Amon  *Anchesmut*. Il est copié à contresens; on a écrit de droite à gauche d'après un original, qui allait dans le sens contraire. Indépendamment de cette faute grave, le texte en est très incorrect.

L'autre papyrus, de la même époque que celui du Caire, se trouve à Bruxelles. Il a de belles vignettes, malheureusement toute la partie inférieure du texte manque. C'est un papyrus fait d'avance, et qui ne porte pas de nom. Trois fois seulement on a ajouté d'une écriture négligée le nom de . Le papyrus est écrit de droite à gauche, mais il est correct; cependant la direction de la plupart des vignettes semble indiquer que l'original allait de gauche à droite, ce qui est la direction normale, celle du défunt marchant du côté de l'Occident. Dans ces deux documents les chapitres de la tête et du chevet sont près de la fin. En corrigeant l'erreur de copie on peut reconnaître que le papyrus du Caire devait se terminer comme celui de Bruxelles par la série suivante: ch. 42. 92 tête (151 A ter) chevet (166). 32. 138.

Le chapitre du chevet était bien destiné à être gravé sur une amulette, car dans le papyrus du Caire, à la suite du titre habituel  nous trouvons ces mots  « paroles écrites sur lui » (le chevet). En effet il est gravé sur un chevet de grande dimension de la XXVI^e dynastie. Le texte en a été publié par BIRCH¹.

Voici d'abord la traduction du chapitre tel qu'il se trouve dans le papyrus de Nebseni². « Éveille-toi; tes souffrances sont apaisées. Nebseni, on t'éveille quand ta tête est au-dessus de l'horizon. Redresse-toi en vainqueur, en vertu de ce qu'on a fait pour toi. Phtah a frappé tes ennemis après qu'a été ordonné ce qui devait être fait pour toi. »

On voit par ces premières phrases que le chevet bien loin d'endormir le défunt doit au contraire lui procurer un réveil après lequel il triomphera de

¹) XZ. 6 (1868) p. 52. — ²) NAV., Totb. ch. 166.

ses ennemis. Mais l'amulette a encore une autre vertu, ainsi que le montre la suite laquelle forme un chapitre à part assez fréquent, et qui a persisté dans la version Saïte, le 43: »le chapitre de ne pas permettre que la tête du défunt soit coupée dans le monde inférieur«. Le papyrus de Nebseni continue ainsi: »C'est toi qui es Horus, le fils d'Hathor, le dieu de la flamme, fils du dieu de la flamme, auquel on a rendu sa tête après qu'elle avait été coupée; ta tête ne te sera plus enlevée dans la suite, ta tête ne te sera plus enlevée éternellement«.

Voici maintenant le chapitre 43: »je suis le grand, le fils du grand, le dieu flamme, fils du dieu de la flamme, auquel on a rendu sa tête après qu'elle a été coupée; on n'enlèvera plus la tête d'Osiris, on n'enlèvera plus ma tête, je suis redressé, je suis renouvelé, je suis rajeuni, c'est moi qui suis Osiris«.

Ainsi nous avons ici l'une de ces protestations si fréquentes dans le *Livre des Morts* contre l'ancienne coutume du démembrement, coutume suivant laquelle non seulement on coupait la tête, mais on la déposait ailleurs. C'est contre ce traitement dont le défunt a horreur, que le chevet le préservera. Si, de même qu'Osiris il a dû le subir, il a ensuite été reconstitué $\uparrow \triangle$ par son fils Horus, sa tête lui a été rendue, et la vertu du chevet ne permettra plus qu'on la lui enlève à l'avenir.

C'est la même idée qu'exprime le texte cité par BIRCH et qui est écrit sur le chevet lui-même, avec une certaine négligence; et dont les dernières phrases sont obscures.

Nous trouvons une variante du papyrus de Nebseni, dans ceux du Caire et de Bruxelles, à la fin du chapitre. Il est regrettable que nous ne puissions reconstituer le texte que très imparfaitement, n'ayant que le papyrus du Caire, et quelques mots de celui de Bruxelles. À la suite de cette phrase: »après qu'a été ordonné ce qui devait être fait pour toi«, nous lisons:



»Horus, le fils d'Isis, s'achemine vers toi, le dieu flamme (fils du dieu flamme), ta tête ne te sera point enlevée; voici le grand dieu se dirige vers eux dans la région étoilée de l'horizon. Il veille dans la lumière, et se couche dans la clarté, quand il se lève, son esprit« Le texte est trop incomplet pour que nous puissions comprendre cette allusion au grand dieu, qui est certainement Horus.

Ainsi le chevet est le protecteur de la tête, et aussi de la personne tout entière, puisqu'en promettant au défunt qu'on ne la lui enlèvera plus jamais, il le garantit de tout nouveau démembrement.



Fig. 5.
Pap. de Nebseni.

Sur le chevet devait être posée la tête, et ici nous retrouvons un chapitre du *Livre des Morts*, qui n'est pas fréquent comme chapitre isolé, et qu'on rencontre dans le papyrus de Nebseni (fig. 5), et dans les deux papyrus précités de Bruxelles et du Caire. Il a pour titre d'après Nebseni:  »le chapitre de la tête mystérieuse« ou »cachée«.

Il est identique à un autre qui précède immédiatement celui du chevet, et où l'on voit Anubis (fig. 6) étendant ses mains sur la momie dont la tête repose sur un chevet. C'est le dieu, qui là prononce les paroles du chapitre, les-

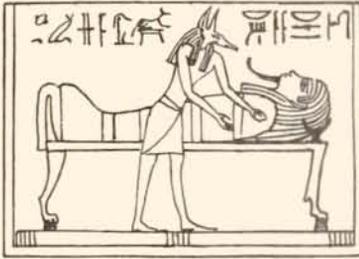
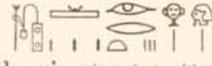


Fig. 6. Pap. de Nebseni.

quelles sont souvent écrites sur le bandeau entourant la chevelure de la momie, ainsi que nous l'apprennent les papyrus de Bruxelles et du Caire qui au lieu de titre ont ces mots 

»paroles écrites sur la tête«. Et ils ajoutent cette curieuse explication, où ici encore nous en sommes réduits presque exclusivement au mauvais texte du Caire.  »dit par le Kherheb des embaumeurs, le jour de l'enterre-

ment, lorsqu'il met les mains sur le sarcophage et qu'il le fournit de tout ce qui lui est nécessaire . . . la tête mystérieuse¹«. C'est exactement ce qui est dit d'Anubis;

par conséquent ce dieu à tête du chacal (fig. 6), c'est simplement un Kherheb, un prêtre qui a revêtu la tête de l'animal d'Anubis pour se donner l'apparence du dieu.

Voici les paroles du chapitre de la tête: »Salut à toi beau visage, maître de la vue, œil sacré qu'a fait surgir Ptah Sokaris, qu'a élevé Anubis, et auquel Šu a accordé d'être dressé (à sa place). Beau visage qui est parmi les dieux, ton œil droit est à la barque Sekti, ton œil gauche est à la barque Atit (les deux barques du soleil); tes sourcils sont une vue agréable au cycle des dieux, ton front est sous la protection d'Anubis, le derrière de ta tête est à Horus, tes dents sont à Thoth, tes boucles sont à Ptah Sokaris.

Le défunt est le bienvenu auprès du grand dieu qui le conduit sur les bons chemins, et qui abat ses ennemis sous ses pieds.«

Ainsi c'est la tête seule dont les différentes parties sont divines. Il n'en est pas comme dans



Fig. 7. Tête trouvée par M. BORCHARDT.

¹) Il y a dans le texte  peu être s'agit-il d'un bandeau ou d'une couronne.

le chapitre 42, où chaque membre du corps entier appartient à un dieu, et où le défunt peut dire: »il n'y a pas un membre en moi qui soit sans dieu«. La tête suffit pour assurer la protection du défunt; tous ses ennemis seront abattus sous ses pieds. Sa sécurité sera complète quand, comme cela se voit dans le papyrus de Nebseni, Anubis étendra ses mains sur le sarcophage et adressera ces paroles à la tête reposant sur le chevet.



Fig. 8. Tête trouvée par M. TH. DAVIS.



Fig. 9.

Dans les vignettes des papyrus (fig. 3. 4. 5) la tête a l'apparence d'une tête de sarcophage. C'est qu'il y avait une amulette exactement de cette forme, et qui a été trouvée dernièrement par M. THÉODORE DAVIS dans ses fouilles à Bibân el Molouk (fig. 8). C'est bien cette tête-là, appelée mystérieuse, à laquelle s'applique le chapitre du *Livre des Morts*.

Cette amulette est rare; et il paraît probable que c'est la forme qu'on a donnée dans le Nouvel Empire, aux têtes de pierre trouvées dans les tombes de l'Ancien Empire par MM. DE MORGAN, STEINDORFF et BORCHARDT (fig. 7). Ces têtes n'ont pas été enlevées à des statues, elles sont déposées telles quelles à côté du défunt. Chacune des parties dont elles se composent appartenant à une divinité, elles ont un but magique comme toutes les amulettes. Elles sont pour le défunt la garantie de son existence d'outre-tombe. Grâce à elles le double continuera à vivre, le défunt sera le bienvenu auprès du grand dieu qui le conduit sur les bons chemins, et qui abat ses ennemis sous ses pieds.